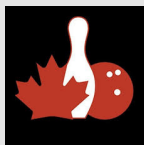


Entraîneur en chef Équipes nationales



Entraîneur en chef – Équipes nationales

L'entraîneur en chef national de la Fédération canadienne de dix quilles encadre les athlètes de l'équipe canadienne et contribue à la réalisation des objectifs de haute performance de la FCDQ.

L'entraîneur en chef est responsable de l'ensemble de la structure d'entraînement, y compris les plans d'entraînement annuels, le développement du personnel d'entraînement et la communication avec le comité de la haute performance.

+ Fonctions essentielles du poste

- Élaborer des plans d'entraînement annuels pour toutes les équipes et tous les athlètes.
- Assurer la coordination avec le personnel d'entraînement afin de garantir que toutes les équipes et tous les athlètes bénéficie d'un encadrement adéquat, conforme à leur plan d'entraînement annuel.
- Assurer un encadrement continu tout au long de l'année de compétition et lors des événements, en lien avec le plan d'entraînement annuel (par exemple, les comptes rendus après les compétitions, les bilans mensuels, etc.).
- Organiser et animer des réunions mensuelles pour l'équipe masculine, l'équipe féminine, l'équipe junior et le personnel d'entraînement.
- Réaliser les évaluations annuelles du personnel d'entraînement et fournir régulièrement des commentaires pour leur développement.
- Évaluer les athlètes pour la sélection des événements et des effectifs, en collaboration avec le comité de la haute performance.
- Suivre les formations et obtenir les certifications requises par Sport Canada et la FCDQ.

+ Formation et expérience

- Le statut certifié du programme de développement de la compétition du PNCE est requis.
- Au moins dix (10) ans d'expérience auprès d'athlètes de haut niveau, adultes et jeunes.
- Une expérience au sein de l'équipe canadienne en tant qu'athlète est préférable, mais n'est pas obligatoire.
- La maîtrise des logiciels bureautiques et des applications telles que Zoom, Word, etc.
- Des connaissances techniques relatives aux boules de quilles et aux configurations requises. Une expérience directe dans un magasin spécialisé (boutique de quilles) est préférable.
- Une expérience dans l'entraînement d'autres sports est un atout.
- La maîtrise du français est un atout.

+ Rémunération et avantages sociaux

- Il s'agit d'un poste bénévole.
- Si vous êtes invité à accompagner les équipes lors d'un événement ou d'un camp d'entraînement :
 - La FCDQ prendra en charge les frais de déplacement et d'hébergement
 - Une indemnité journalière sera versée si le budget le permet
- Les entraîneurs reçoivent un uniforme (chemises et veste).

+ Conditions de travail

Conditions de travail	Détails
Nombre d'heures	Jusqu'à 10 heures par semaine et jusqu'à 4 semaines de déplacement par an.
Planification	<p>Les réunions avec les athlètes se déroulent via Zoom et sont programmées à la convenance de l'entraîneur et de l'athlète. L'entraînement en personne n'est pas obligatoire, mais recommandé pour les athlètes de votre région.</p> <p>Les réunions d'équipe ont généralement lieu le dimanche soir.</p> <p>Les réunions du comité de haute performance ont lieu chaque semaine.</p>
Environnement de travail	À l'exception des déplacements pour des événements et de l'accompagnement occasionnel en personne, ce poste est entièrement à distance.
Conditions de voyage requises	Vous pourriez être amené à participer à plusieurs événements, avec jusqu'à environ 28 jours de déplacement par an, la priorité étant accordée aux événements mondiaux et aux Jeux panaméricains.

+ + Politiques et ententes

- Les entraîneurs devront signer leur contrat d'entraîneur qui précise les détails du poste.
- Sport Canada exige que tous les entraîneurs de l'équipe nationale suivent une formation (en ligne) conformément à ses politiques et aux réglementations gouvernementales. Le comité de haute performance tiendra les entraîneurs informés de leurs obligations et des dates limites.
- Les entraîneurs devront également signer la politique de la FCDQ relative aux réseaux sociaux, qui définit les normes de comportement en ligne.

+ Évaluation et révision

- Les entraîneurs seront évalués par les athlètes après les épreuves auxquelles ils participent. Ces commentaires seront ensuite transmis au comité de la haute performance.
- L'entraîneur en chef et le comité de la haute performance procéderont à une révision annuelle afin de recueillir des commentaires et d'apporter des ajustements stratégiques pour l'année suivante.